
**COMMISSION REGIONALE
DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
DU CENTRE**



**REGIONAL TENDER BOARD PUBLIC
CONTRACTS OF CENTRE**

DECISION N° 1000060/D/J/CRPM-CE/2025

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001bis/AONO/J/CRPM/2025 DU 20 JUIN 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU CENTRE.

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE
MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

- VU la Constitution;
- Vu la Loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2025;
- VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012;
- VU le Décret 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- VU le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;
- VU le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun;
- VU le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services;
- VU le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;
- VU le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- VU le Décret N° 2017/092 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur **NASERI Paul BEA** aux fonctions de Gouverneur de la Région du Centre;
- VU le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
- VU le Décret N°2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;
- VU l'arrêté N°203/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de passations des marchés Publics;
- VU La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB DU 25 AVRIL 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2025.
- VU la décision n°0000524/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 10 juin 2020 portant nomination des Présidents de certaines Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics ;

DECIDE:

Article 1^{er}: Le soumissionnaire TAGUS DRONE BP : 16 138 Yaoundé, Tél : 696 452 900, est attributaire de l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001bis/AONO/J/CRPM/2025 DU 20 JUIN 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU CENTRE, pour le montant toutes Taxes comprises de

44 896 375 (Quarante-quatre millions huit cent quatre-vingt-seize mille trois cent soixantequinze) et un délai d'exécution de 04 mois.

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

10 8 AOUT 2025
Yaoundé le

Ampliations:

- MINAT/YDE
- MINMAP
- DR/MINEPIA
- DR/MINEPAT/CE
- DR/MINMAP/CE
- CFR/CE
- CSRP/CE
- PRESIDENT/CRPM-CE
- ARCHIVES/CHRONO

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE,
(Autorité Contractante)

